REGLEMENT de L'ACCUEIL extrascolaire





1. Les horaires

Matin: de 7h00 à 8h15 (payant jusque 8h00)

Soir : de 15h25 à 18h00

Mercredi : de 12h25 à 17h30 : accueil extrascolaire à l'école

<u>Attention</u>: les portes de l'accueil extrascolaire ferment à 18h00 précises! Une pénalité de retard de <u>5 € par quart d'heure entamé</u> sera demandée à toute personne dépassant la plage horaire.

2. Les tarifs

Matin: 1 € si arrivée avant 7h45 et 0,50 € à partir de 7h45

Gratuité à partir de 8h00

Soir : 1,50 € de 15h25 à 17h00

2,50 € de 17h00 à 18h00

Mercredi: à partir de 12h25:

1 € par heure entamée avec un maximum de 4 €

3. Mode de paiement

A la réception de la note de frais mensuelle via le compte en banque de l'école. En indiquant le nom et la classe de l'enfant et le mois concerné.

NB : Les attestations pour les déclarations fiscales ne seront délivrées qu'aux parents en ordre de paiement et seront disponibles à partir du 15 mai.

4. Personnel encadrant

Personnel encadrant est engagé par le service ALE de la Commune ou par du personnel sous contrat de bénévolat et est en formation continuée.

5. Conditions

L'accueil est ouvert à tous.

Ne peuvent reprendre l'enfant que les personnes mentionnées sur la fiche d'inscription à l'accueil. Un écrit des parents sera exigé pour autoriser d'autres personnes à le faire : sans écrit, l'enfant restera à l'accueil. Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés comme autorisation sauf en cas d'urgence.

Le matin, les enfants se présenteront obligatoirement dans le local où se déroule l'accueil.

6. <u>Les limites à respecter</u>

L'enfant doit se présenter à l'accueillante dès son arrivée, dire bonjour et permettre ainsi de noter sa présence. Et de même, signaler son départ.

Aucun enfant ne peut rester dans les couloirs sans surveillance.

Une fois l'enfant parti, il ne revient plus.

Chacun veillera à la propreté des locaux et des alentours.

Les règles de politesse et de respect sont de mise.

Les parents ne sont pas habilités à intervenir dans les rapports existant entre les différents enfants ni vis-à-vis d'un enfant qui n'est pas le sien. En cas de conflits, l'accueillante est là pour les résoudre.

7. Sanctions éventuelles

Rappel à l'ordre de l'accueillant

Rappel à l'ordre de la Directrice de l'école

Renvoi temporaire de l'accueil

Renvoi définitif de l'accueil

8. Renseignements à fournir

Il est demandé aux parents de remplir et signer la fiche d'inscription ci-jointe.

9. Les assurances

L'accueil se déroulant dans les locaux de l'école, l'assurance de celle-ci couvre donc les enfants par rapport aux dommages corporels.

Attention, si des dommages matériels ou des dégâts sont provoqués intentionnellement, l'assurance n'intervient pas.



La petite Ecole dans la Prairie Chaussée d'Alsemberg, 292 B-1420 Braine-l'Alleud

Fiche scolaire année 2020-2021 pour l'extrascolaire

Classe: Nom et prér Sexe: M/ Lieu de nais: Date de nais Adresse con	nom: F sance: ssance:	N° national (voir o	Nat	ionalité:	
		<u>Fa</u>	mille		
Nom et prér Nom et prér	•	 2:			
•	•	égal si différente:			
Téléphone:	Privé: _ Travail: _ GSM: _	Père		re 	
Autre perso Nom: Adresse:	•	en cas de nécess			_
Téléphone:			 		_
Mutuelle:		Coller une vignette S	SVP		

Données médicales

Médecin traitant de l'enfar Nom:	ıt (habituel):
Advagas	
Téléphone:	 en cas d'urgence, votre enfant sera transféré à l'hôpital le
Affections particulières ac	r rappel tétanos: tuelles: _ asthme: épilepsie:
Allergies (à détailler):	
Données médicales importai	ntes dont l'école doit tenir compte :
présence à l'école, il est ob	exceptionnellement administré pendant les heures de ligatoire de joindre un certificat du médecin traitant (cf PSE)Nous vous rappelons que, légalement, un enfant malade ssement scolaire.
	Aptitudes sportives
Sports non autorisés: (Certificat médical obligato	ire - durée maximale 3 mois sauf maladie chronique)
	caractère strictement confidentiel, veuillez prendre /ou le médecin scolaire responsable de l'école.
Nous vous remercions de vo changement.	tre collaboration et vous prions de nous avertir de tout
Date:	Signature du responsable de l'enfant: